

Expéditeur :

Au ministère de l'intérieur Mecklenburg -Vorpommern
Monsieur Dr.Gottfried Timm (ministre de l'intérieur)
Karl Marx. Str. 1,
19053 Schwerin
Tél. : 0385 588-0,
fax : 0385 588-2972, email :
poststelle@im.mv.regierung.de

**affranchissement et protection de déportation pour M. Alassane Moussbaou
et M. Anani Komi Adzrakou**

M. Timm,

M. Mousabaou , activiste reconnu de la Campagne Internationale de lutte contre la dictature au Togo et dans les autres pays d'Afrique est en greve de faim illimitée. M. Mousbaou se trouve depuis le 02 Decembre 2005 dans la prison de deportation a Bützow (Mecklenburg-Vorpommern).Le 10 Janvier 2005 la première deportation avait échoué a l'aéroport de Hambourg ,car le pilote avait refusé de le prendre.

En dépit de larges protestations ,l'appel urgente du HCR demandant la révision complète et immédiate de son dossier et aussi la demande du comité chargé des pétitions du parlement fédéral, les autorités de l'administration étrangère et le gouvernement spd-pds de mecklenburg-vorpommern tiennent toujours a sa deportation.

M. Adzarakou a abandonné son pays suite a ses activités politiques , et continuait les mêmes activités politiques en exil contre le régime militaire au Togo. Sa vie est également en danger.L'audience pour la plainte de sa deuxième procédure d'asile devrait avoir lieu le 16 Janvier 2006 devant la cour administrative de Schwerin, mais chose incroyable il fut ce même jour arrêté par la police étrangère de Güstrow et transféré en prison a Bützow,ou il vit isolé et caché pour avoir entamé la greve de faim illimitée.

Les deux réfugiés de la dictature togolaise n'ont plus de choix que d'entamer la greve de faim.Ils sont obligés de risquer leur santé et leur vie pour s'opposer a l'indifférence et résister pour défendre leur vie

Suite a leurs activités politiques au Togo et leur engagement politique contre le régime rpt , ils sont exposés a de lourdes répressions au Togo ou les tortures , les exécutions extra-légales , les disparitions d'hommes et de femmes font partie du répertoire du régime rpt et de ses milices

La violation des droits de l'homme du a la pratique des deportations vers la dictature forcent les demandeurs d'asile victimes de la présente situation a la résistance.La violation du droit de l'homme suite a l'élimination du droit d'asile a été légitime par la législation.La deportation vers la dictature togolaise est un crime et aucune loi ne peut justifier le contraire.Aussi les crimes des fascistes allemands ont été légalement réglés Qui peut signifier ceci en tant que légitime ?

M. Timm je vous demande sérieusement d'arrêter la deportation

Mes salutations

Signature

Date